

Communiqué de presse

Aubervilliers, le 30 décembre 2013

Par jugement en date du 18 décembre 2013, la 8ème chambre du Tribunal de Commerce de Nanterre a décidé de prononcer pour les quatre entités juridiques RISC-Group SA, STS-Group SA, RISC IT Solutions SA et DEAL IT SA, la liquidation judiciaire avec poursuite de l'activité jusqu'au 10 janvier 2014 et a nommé Me Legras de Grandcourt comme liquidateur.

Par jugement en date du 20 décembre 2013, ce même tribunal a ordonné les cessions d'entreprises suivantes à effet du 20 décembre 2013 à minuit :

- Cession des actifs de la Société STS-Group SA à la Société CECURITY.COM SA (n° RCS Paris B 434 330 338), représentée par Monsieur Borghesi, au prix de 370.001€ et reprise de 18 contrats de travail ;
- Cession des actifs de la Société RISC-Group SA à la Société Financière LR Sarlu (n° RCS Paris B 484 855 572), représentée par Monsieur Rosenberg, au prix de 120.000€ et la reprise de 35 contrats de travail ;
- Cession des actifs de la Société DEAL IT SA à la Financière LR Sarl (n° RCS Paris B 484 855 572), représentée par Monsieur Rosenberg, au prix de 30.000€ et la reprise de 5 contrats de travail ;
- Cession des actifs de la Société RISC IT Solutions à la Société SEWAN SAS (n° RCS Paris B 452 363 153), représentée par Monsieur De Goriainoff, au prix de 1.500.000€ et la reprise de 73 contrats de travail.

Au total pour ces quatre entités juridiques ce sont 131 contrats de travail sur 167 qui sont ainsi repris.

Une demande de radiation des actions RISC Group et STS Group va être déposée auprès des Autorités de Marché, les titres RISC-Group et STS-Group n'ayant plus aucune valeur.

En attendant la radiation, la cotation reste suspendue.